

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2015

Le 10 octobre 2015 à 10h05, les membres de l'association des Élus Français d'Origine Béninoise se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la Ville-aux-Dames (34). L'assemblée est présidée par Monsieur Hubert ZOUTU.

Sont présents ou représentés :(12) Hubert Zoutu, Faustin AISSI, Isdeen OUABI, Martial MEHOU LOKO, Marie AGBESSI-ALEDJI, Servais YAHOUEDEHOU, Augustin MIGNONDO, Ibrahim OSSENI, Florentin FELIHO, Michel PADONOU, Barnabé-Patrice ADJIBI

Sont excusés : Clémence AVOGNON-ZONON , Pierre SAIZONOU, Camille ALAPINI, Jérôme PRUDENT, Olivier SEGBO.

Après l'allocution de bienvenue de M. Michel PADONOU, adjoint au maire de la Ville-aux-Dames, et les présentations des membres de l'association et des invités, le président remercie M. Michel PADONOU ainsi que M. le Maire qui ont tout mis en œuvre pour la réussite de cette journée. Il remercie également les membres de l'association présents ainsi que les invités d'avoir bien voulu faire le déplacement pour assister à cette assemblée générale. Il salue tout particulièrement la présence de Madame Inès KEREKOU, Vice-Consul du BENIN en FRANCE accompagnée de ses collaborateurs et celle des présidents d'associations, Jean-Charles AHOMADEGBE (CBF), Jean-Eudes ZOUMENOU (HCBE).

Le secrétaire général reprend la parole et la passe aux invités.

- Madame la Vice-Consul Inès KEREKOU accompagné de Mr Sylvère GBAGUIDI, chef de chancellerie : elle remercie l'association pour son action qu'elle connaît bien de part l'ancien consul général Joseph MENARD DE POGNON
- Mr Jean-Charles AHOMANDEGBE président du CBF. Il remercie l'association pour avoir été invité. Il remercie Romain Da Costa pour avoir été le catalyseur de la création de l'EFOB.
- Mr Jean-Eudes ZOUMENOU président du HCBE à l'origine de la création de l'EFOB qu'il remercie à son tour. Il exhorte l'association à des actions vers le BENIN.
- Mr Christian AISSI membre de l'UGDO qui venait de connaître l'existence de l'EFOB et qui espère en connaître plus à la fin



Michel PADONOU transmet le message de salutation et de réussite de l'assemblée de Joseph Ménart de Pognon.

Faustin AISSI présente les excuses de Mr CHODATON, président de L'UGDO

Le Président reprend la parole

Il constate que le quorum prévu par les statuts est atteint, que l'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 /Ouverture de l'assemblée générale par le Président
- 2 /Adoption de l'ordre du jour
- 3 /Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 1er juin 2013
- 4 /Point sur l'admission de nouveaux membres
- 5 /Présentation du rapport moral et d'activités par le Président
- 6 /Présentation du rapport financier par la trésorière
- 7 /Approbation des comptes
- 8 / Fixation des cotisations pour l'année 2015-2016
- 9/ Présentation des projets de l'association
- 10/Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé (Résolution n°2)

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 1er juin 2013 ainsi que le règlement intérieur présentés par le secrétaire général sont adoptés à l'unanimité des votants (Résolution n°3)

Le secrétaire général fait le point sur les nouvelles adhésions et celles en attente. Mme Nathalie MALEMBERT née AVOUNDOGBA, M. DE SOUZA M. JOHNSON et M.VIGNIKIN élus locaux, ont souhaité rejoindre notre association. Michel PADONOU propose que nous identifiions nos compatriotes dans nos départements réciproques et par le biais de l'Association des Maires de France. (Résolution n°4)

Le Président présente le rapport moral et d'activités.

2014 fut une année mouvementée : élections municipales assez difficile pour certains qui ont perdu leur mandat mais ils restent membres de l'EFOB.

- 28 décembre 2013 cocktail du consulat, de l'Ambassade et de la délégation de l'UNESCO
- 15 février CA à Fontenay sous Bois
- Rencontre avec le Président YAYI Boni en marge de la table ronde de Paris
 - 15 mai 2014 Invité par son Excellence Jules-Armand ANIAMBOSSOU ambassadeur du Bénin dans le cadre de la réception de miss France 2014 Flora COQUEREL au Grand Hôtel.



- 1^{ER} août 2014 célébration de la fête nationale du Bénin à Lille

 28 mars 2015 réception pour le départ à la retraite de M. MENART DE POGNON

- 10 et 11 juin table ronde organisée par l'association Entreprendre avec l'Afrique du 21eme siècle en qualité de fondateur de cette association avec le député de cette sa circonscription. Le but est de continuer à animer les actions de développement et coopération Nord vers le Sud. Des membres de l'EFOB y étaient.

- 10 juillet le président ZOUTU a été fait Chevalier de la Légion d'honneur par le Ministre de l'Intérieur venu spécialement à Heudebouville et non à l'Élysée, à sa demande parmi les siens.

 31- juillet 2015 une réunion devait avoir lieu au Consulat dans le cadre de la préparation des élections présidentielles du Bénin. Mais celle-ci fut annulée...

 1^{er} août 2015 invitation au cocktail dînatoire à l'Ambassade dans le cadre de la fête nationale;

Au mois d'août rédaction d'un communiqué adressé aux autorités suite à l'éviction de M. BAGNAN de sa charge de Consul Général. Nous attendons des réponses...

Fin du rapport du Président ZOUTU

Prise de parole de Faustin AISSI qui fait une mise au point concernant les actions menées par les membres de l'association. Il souhaite que ces actions individuelles bilatérales de codéveloppement ou de coopération décentralisée soient mises à l'actif de notre association.

Le Président voudrait que partout et notamment au Bénin que nous, membres de l'association nous nous fassions connaître par le consulat ou l'Ambassade de France.

Michel PADONOU souhaite que notre association soit visible sur le web. Il rappelle que nous ne sommes pas concurrents des autres associations du fait de notre particularité politique en tant qu'élus. Par ailleurs il fait le point sur son alerte concernant la situation au consulat.

Quelques recommandations ont été faites dans le but de faire connaître et faire reconnaître l'EFOB. Intervention de Barnabé-Patrice ADJIBI, de Marie AGBESSI et de Augustin MIGNONDO.

**Première suspension de séance pour le verre de l'amitié offert par le Maire de la Ville-aux-Dames qui s'honore de la présence des élus français d'origine béninoise dans sa ville et photos souvenirs.

A la reprise de la séance la discussion est déclarée ouverte pour l'approbation du rapport moral et d'activité.

Après discussion et constatant que tous les orateurs inscrits ont pu s'exprimer, le Président met aux voix le rapport qu'il vient de présenter. Celui-ci est adopté à



l'unanimité des membres présents ou représentés. (Résolution n°5)

Rapport financier

Madame AGBESSI trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos. Elle informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un montant net de 650€ et demande aux membres de refaire de nouveaux chèques de règlement des cotisations la durée de validité des chèques en sa possession ayant expiré

Après discussion, l'assemblée générale donne quitus à la trésorière pour sa

gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres (Résolution n°7)

La trésorière rappelle que les cotisations annuelles sont actuellement de 50 euros pour les membres. Compte tenu des dépenses à prévoir, certains membres proposent d'augmenter les cotisations. Mais après discussion, l'assemblée décide de maintenir le montant actuel qui est de 50 € (Résolution n°8).

Les projets de l'association ont été évoqués dans le rapport moral et d'activités du Président qui propose aux membres de communiquer au Conseil d'Administration toutes suggestions (Résolution n°9).

Une suspension de séance intervient à 12h30 pour la pause-déjeuner

La séance a repris au cours du déjeuner au cours duquel sont examinées les questions diverses et tout particulièrement celle relative à la déclaration de soutien à notre compatriote le Docteur Stanislas TOMAVO directeur de recherches au CNRS et coordinateur scientifique du laboratoire d'excellence Parafrap objet de sanctions de la part du Président du CNRS.

Il est décidé après de nombreux échanges de mettre en place un comité chargé de

revoir la question

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 16h et souhaite bon retour aux participants.

Fait à La Ville-aux-Dames le 10 octobre 2015

Le Président

Le Secrétaire